


Lieu Commun, un habitat participatif en locatif social

 [hlm.coop/actualite/lieu-commun-un-habitat-participatif-en-locatif-social](https://www.hlm.coop/actualite/lieu-commun-un-habitat-participatif-en-locatif-social)



A Strasbourg, Habitat de l'III vient de livrer 15 logements locatifs sociaux conçus et animés par un collectif d'habitants.

L'inauguration de la résidence en locatif social participatif Lieu Commun, située à Strasbourg et réalisée par la Coop'HLM Habitat de l'III, s'est déroulée lundi 10 septembre 2018, en présence des élu(es), des partenaires et plus particulièrement des locataires, acteurs de ce projet. La résidence se situe 16 impasse Quinta Florentina à Strasbourg, dans le quartier des Poteries.

Lors des prises de paroles officielles, le président d'Habitat de l'III, Emmanuel BACHMANN a souligné la réussite de ce projet innovant et pionnier en France (projet en locatif social participatif), mené en partenariat avec l'association Lieu Commun, la coopérative d'architecture ArchiEthic, le cabinet d'architecture Natura Concept et l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que la volonté forte de notre coopérative d'engager, depuis 2011, des projets de ce type, plaçant les locataires ou accédants acteurs de leur lieu de vie.

Le Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Syamak AGHA BABAEI, a rappelé l'importance de la participation citoyenne dans l'habitat social par le biais de projets d'habitat participatif comme Lieu Commun.

Le Maire de Strasbourg, Roland RIES a souhaité féliciter les coopératives et a insisté sur la volonté d'encourager les projets en habitat participatif, soutenus par l'Eurométropole de Strasbourg. Le Maire a également précisé que notre opération s'inscrivait dans la politique d'offre de logements sociaux menée par la ville et l'Eurométropole et souhaite poursuivre le soutien à l'habitat participatif, plus particulièrement, sous la forme du locatif social.

Le conseiller régional David SAGLAMER a reconnu l'innovation et l'exemplarité de ce projet social et environnemental, soutenu financièrement par la région Grand Est.

Marie-Noëlle LIENEMANN, Présidente de la Fédération des Coopératives d'HLM, a également félicité l'ensemble des parties prenantes du projet, précisant la volonté des coopératives d'HLM de participer et de développer encore davantage les opérations en habitat participatif. Elle a également insisté sur la situation actuelle du logement social en France et plus particulièrement sur la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) mettant à mal le

secteur HLM.



Suite au dévoilement de la plaque de résidence, la présidente de l'association Lieu Commun, Véronique BROM a prononcé quelques mots sur ce projet, débuté il y'a 5 ans, permettant aux locataires de vivre leur nouvelle vie dans cette résidence conviviale, adepte de la solidarité et du partage. L'architecte Thomas HUGUEN, de la coopérative ArchiEthic, a présenté les caractéristiques techniques et architecturales du bâtiment, qualifiant l'architecture de la résidence comme une "architecture qui vit".

L'immeuble, livré le 24 avril 2018, se compose de 15 logements et est construit sur la dernière tranche de la zac des Poteries à Strasbourg.

L'association Lieu Commun rassemble les locataires de ce projet. D'horizons, d'âges et de parcours multiples, ils se sont rassemblés dans une volonté d'expérimenter de nouvelles formes de vivre ensemble à l'échelle de l'immeuble et du quartier. Les habitants recherchent la convivialité de voisinage et les solidarités quotidiennes, à travers un projet associatif ouvert. Ils proposent de mutualiser des espaces partagés et de les gérer collectivement : salle commune, buanderie, atelier, espaces extérieurs.

Aux 1012 m² de surface habitables s'ajoutent 82 m² d'espaces communs : buanderie, espace de convivialité, coin cuisine, salle de bains avec sanitaires, chambre.

Cette opération a été récompensée par un "trophée des opérations remarquables" lors de l'assemblée générale de la Fédération des Coop'HLM en mai 2018.